L'INFO Municipale de Labelle

Volume 31 - Numéro 8
5 août 2020

MOT DU MAIRE

La municipalité de Labelle mettra à jour sa politique familiale municipale (PFM) et son plan d'action incluant la démarche municipalité amie des aînés (MADA) afin de s'assurer d'un milieu de vie de qualité aux familles et aux aînés selon les étapes de la vie familiale.

Afin d'atteindre cet objectif, la municipalité met en place un comité ayant pour mandat :

D'assurer la mise à jour de sa politique familiale municipale PFM et de Municipalité amie des aînées MADA et de leur plan d'action.

- En étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
- En recommandant des projets porteurs de la préoccupation « famille – aînés ».

De proposer un projet de mise à jour de politique et un plan d'action au conseil municipal;

D'assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action :

- En exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
- En priorisant les éléments du plan d'action;
- En favorisant l'implication des directions de services dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la politique familiale – municipalité amie des aînés;

D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM – MADA

D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la PFM – MADA;

Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance;

D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer les principes « penser et agir famille » et « penser et agir aînés »;

De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (habitat du milieu, transport et mobilité, respect et inclusion sociale, participation sociale, loisirs, espaces extérieurs et bâtiments, santé et services sociaux, communication et information, sécurité).

Le comité est composé de Nathalie Robson, chargée de projet PFM - MADA et :

- Sophie Sigouin, directrice du service des loisirs de la culture et du tourisme,
- Louise Gaudreau, conseillère responsable des questions familiales et des aînés
- Suzanne Rivard, organisatrice communautaire CISSS des Laurentides
- Jean-Simon Levert, directeur à l'école le Tremplin
- Alexandra Bruneau, conseillère pédagogique au CPE l'Antre-temps
- Janick Nantel, directrice de la maison des jeunes de Labelle
- Martine Piché, directrice générale du Manoir Labellois
- Lise Caron, représentante de Viactive
- Nicole McNabb, représentante des aînés
- Denise Brassard, représentante des aînés
- Julie Marchilidon, représentante famille
- Noémie Biardeau, représentante famille
- Éric Samson, représentant famille

Je tiens à remercier toutes ces personnes qui ont accepté d'être membres de ce comité afin d'assurer que Labelle continue de bien s'occuper de ses citoyens.

Profitez bien de votre été en respectant les consignes de la santé publique.

Robert Bergeron, maire

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2020

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 20 juillet 2020.

Conformément aux dispositions gouvernementales liées à la pandémie de COVID-19, la séance ordinaire du 20 juillet 2020 a été tenue à huis clos et en visioconférence (disponible sur le site internet de la Municipalité).

Administration, finances et ressources humaines

Le conseil a procédé à l'embauche de Mme Marie-Jade Mayer à titre de chargée de projet pour le projet d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques pour un maximum de 244 heures s'échelonnant jusqu'au 5 août 2021.

Le conseil a procédé à la nomination des membres du Comité Famille-Aînés (voir le mot du maire pour plus de détails).

Une résolution a été adoptée pour autoriser la présentation d'une demande relative à un projet de partage de ressources en communication avec les Municipalités d'Amherst et La Minerve dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale.

Travaux publics

Le conseil a autorisé l'appropriation de fonds pour la réfection des murs de soutènement autour des bassins aérés (40 000$) à partir de l'excédent affecté pour l'égout, pour l'achat supplémentaire de matériaux granulaires (30 000$) à partir de l'excédent non affecté dans la portion réservée aux infrastructures et enfin, pour la réalisation de travaux à la salle Wilfrid-Machabée (5 000$) à partir de l'excédent non affecté.

Urbanisme et environnement

Le conseil a autorisé le responsable de l'environnement à procéder à la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) pour la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la Municipalité.

Il a également mandaté l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite-Nation et Saumon pour la réalisation d'une analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable de Labelle au montant de 24 910 $ plus les taxes. Les sommes nécessaires au paiement de cette dépense, moins celle possiblement obtenue dans le cadre du PPASEP seront prises à même l'excédent affecté à l'aqueduc.

Sécurité incendie et sécurité publique

Suite à plusieurs discussions, le conseil a approuvé la modification de la facturation en lien avec l'entente d'assistance mutuelle relative à la protection contre l'incendie, les sinistres et les sauvetages du 1er mars 2018 avec la RINOL afin que la Municipalité de Labelle soit remboursée pour l'ensemble des pompiers répondant à l'appel lorsqu'elle sera appelée en entraide et que cette entraide ne sera demandée que lors de situations d'urgence majeure, telles qu'un incendie confirmé.

La Municipalité a donc émis un avis favorable à l'égard de la version révisée du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie par la MRC des Laurentides transmise le 6 novembre 2019 et adopté le plan de mise en œuvre régional tel que transmis par la MRC des Laurentides.

Culture, loisirs et tourisme

Le conseil étant d'avis que les enfants mineurs des familles domiciliées à Labelle doivent pouvoir s'inscrire dans une ligue de baseball dans une autre municipalité, puisque ce sport n'est pas offert à Labelle, a résolu que les frais d'inscription supplémentaires pour non-résident à une ligue de baseball mineur soient remboursés, tout comme c'est déjà le cas pour le hockey et le patin, au parent qui en fera la demande, et ce, sur présentation d'une preuve d'inscription, du reçu pour le paiement et d'une preuve expliquant les tarifs pour résidents et non-résidents, le tout jusqu'à un maximum de 200 $.

Questions

La séance étant à huis clos, plusieurs questions ont été adressées par écrit au conseil qui y a répondu au cours de la séance (voir la visioconférence sur le site Internet de la Municipalité).

Ces questions portaient sur : l'épandage de Bti, l'acquisition de deux terrains vendus pour taxes, la vente d'un terrain enclavé, la tenue des séances du conseil, l'affaissement sur le chemin du Moulin, une demande au MTQ, l'adoption d'un règlement relatif aux ententes avec les promoteurs, la problématique de stationnement dans le secteur de la montagne Verte, l'affluence sur la rivière Rouge, le mandat de Plein-Air Haute-Rouge et l'absence d'un document sur le site Internet de la Municipalité.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance du mois de juillet 2020.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu
le lundi 17 août 2020 à 20 h 00.

****

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 11 août 2020 **Date de parution** 2 septembre 2020

Plaintes et médaillon pour chiens

Chaque semaine nous recevons des plaintes venant de citoyens à propos de chiens jappant incessamment, et de chiens laissés sans surveillance et sans laisse allant sur les propriétés voisines. Pour les citoyens vivant cette problématique, il en devient irritant et conflictuel. Nous nous devons donc d'agir et d'intervenir afin de remédier à la situation.

Par la présente, nous vous informons que le Règlement relatif aux chiens et aux chats (2020-318) interdit de garder plus de deux (2) chiens par propriété et qu'il est obligatoire d'obtenir une licence **(médaille municipale)** par chien, au coût de 15.00$, délivrée par la Municipalité, vous accordant le droit d'avoir un ou deux chien(s). Cette médaille permet par son numéro de retracer le propriétaire du chien et éviter de fâcheuses conséquences.

Un chien doit être porté ou conduit par son gardien au moyen d'une laisse dont la longueur ne peut excéder 1.85 mètre, sauf lorsque le chien se trouve sur la propriété du gardien et que ce dernier y est présent pour assurer son plein contrôle sur le chien. Un chien de 20 kg et plus doit être attaché à sa laisse en tout temps et porter un licou ou un harnais à l'extérieur de la propriété.

Un chien est considéré comme étant errant lorsqu'il se trouve à l'extérieur de la propriété du gardien. Il est défendu de laisser en tout temps un chien errer à l'extérieur de la propriété du gardien.

Le gardien peut reprendre possession de son chien qui n'a pas de licence dans un délai de 2 jours ouvrables suivant la capture du chien. Pour les chiens capturés avec une licence, un délai de 3 jours ouvrables est accordé suivant l'avis envoyé par courrier recommandé. Si le chien n'est pas réclamé par son propriétaire dans les délais prescrits, ledit chien pourra être abattu, euthanasié, donné ou vendu.

En tout temps, n'oubliez pas d'enlever et de nettoyer immédiatement les matières fécales de votre chien sur la propriété publique.

Tout propriétaire d'un chien qui enfreindra le présent règlement se verra attribué une amende.

Enfin, l'application dudit Règlement sur les chiens a pour but d'établir des règles de courtoisie, de quiétude et de sécurité du voisinage.

En vous remerciant d'avance, de votre précieuse collaboration.

Le Service de l'urbanisme de la Municipalité de Labelle

Cet article n'a aucune valeur légale, le règlement 2020-318 présentement en vigueur s'applique.

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE D'AOÛT

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 17 août 2020, deux dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

Demande #2020-007 : Demande de dérogation mineure de 1.1 mètre avec la ligne des hautes eaux du lac pour régulariser une portion de galerie de 1.1mX2.75m et d'agrandir la galerie d'une dimension de 1.1mX3m ainsi que pour la réfection complète du balcon sous droits acquis d'une dimension de 2.44mX11m en partie dans la rive du lac. Le tout sur le lot 5 225 068, situé au 15 170, chemin du Lac-Labelle.

Demande #2020-008 : Demande de dérogation mineure de 3.1 mètres pour construire un nouveau bâtiment principal et de 3 mètres pour aménager une galerie et une véranda avec la ligne avant. Le tout sur le lot 5 011 014, situé au 1351 chemin de la Baie.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogations mineures.

Baignade dans les lacs et rivières: gare aux algues bleu-vert

Avec les grandes chaleurs vient l'envie de se rafraîchir dans les lacs et les rivières. Alors, il est bon de se rappeler certaines consignes de sécurité et d'hygiène.

D'abord, la baignade est à éviter si l'eau est d'une teinte verdâtre, caractéristique de la présence de cyanobactéries dans l'eau. Ces derniers posent un risque de santé en cas de contact ou d'ingestion d'eau contaminée. Également, si l'eau est trouble, par exemple après de fortes pluies, la baignade est à proscrire pour éviter le contact potentiel avec des coliformes fécaux.

Obtenir les informations nécessaires. Afin de s'informer sur la qualité des eaux des différents sites de baignade, la population peut consulter les données de qualité d'eau de partout au Québec, en visitant le site du Réseau de surveillance volontaire des lacs, mis sur pied par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques. http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/relais/rsvl_liste.asp

L'Atlas interactif de la qualité des eaux et des écosystèmes aquatiques, qui permet également d'obtenir l'heure juste, est aussi disponible au : http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/Atlas_interactif/donnees_recentes/donnees_iqbp.asp

Il faut également se rappeler que des éclosions d'algues bleu-vert peuvent survenir sans qu'un avis de la santé publique soit émis. Il importe donc de demeurer vigilant en tout temps.

ARTICLE 2

OBJECTIFS DU REGLEMENT

Le présent règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource.

ARTICLE 7.2

Arrosage de la végétation

L'arrosage manuel, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, de boite à fleurs, de jardinière, de plates-bandes, d'arbres et d'arbustes est permis en tout temps.

7.2.1 Période d'arrosage

Il est possible d'utiliser l'eau à des fins d'arrosage d'un aménagement paysager, de pelouse, haie, arbustes, etc., selon les modalités suivantes:

pour les numéros civiques pairs des immeubles, les

mercredis, vendredis et dimanches de 19 h à 20 h, et pour les numéros civiques impairs des immeubles, les mardis, jeudis et samedis de 19 h à 20 h.

L'utilisation de l'eau potable pour des fins agricoles ou horticoles est prohibées.

ARRÊTEZ JE DÉBORDE

En 2013, lors de l'implantation des conteneurs semi-enfouis nous avons réglé la problématique des ours qui venaient se nourrir à même les bacs des propriétaires. Au fil des ans, ces conteneurs suffisaient amplement, aujourd'hui, nous constatons que la problématique risque de devenir récurrente.

Alors faisons notre part et réduisons nos déchets !

- ✘ Il est inutile d'ajouter vos **déchets** et vos encombrants aux conteneurs semi-enfouis **qui débordent** déjà.
- ✘ Assurez-vous de bien disposer vos **déchets** dans les bacs afin de **maximiser** l'espace.

Deux milliards de tonnes. C'est la quantité de déchets «solides» générée en 2016 dans le monde d'après un rapport de la Banque mondiale daté de 2018 qui s'appuie sur les données des municipalités. Ce chiffre n'inclut ni les déchets industriels ou médicaux, ni les déchets électroniques. Conséquence logique, si ce n'est «naturelle», de la hausse de la consommation et de la croissance démographique, ces déchets vont continuer de s'amonceler. L'estimation globale est ainsi passée de 1,3 milliard de tonnes annuelles en 2012 à 2,01 milliards en 2016, et devrait gonfler sans discontinuer jusqu'à atteindre 3,40 milliards de tonnes de déchets par an en 2050.

TFLM TÉLÉ-FIBRE LA MINERVE — La Minerve — lacbelle

INTERNET HAUTE VITESSE SUR FIBRE OPTIQUE
LA MINERVE ET LE SECTEUR LAC LABELLE
Projet en cours de réalisation
Bulletin d'information – Août 2020

Plus de 350 clients branchés

COVID-19 – Service essentiel – ***TFLM,*** en tant que câblodistributeur, offre un service jugé essentiel à la population. Considérant les directives de la Santé publique***:***

Nous maintenons le Service à la clientèle en télétravail durant les heures d'ouverture.
(819) 274-1553 / Sans frais: 1 (833) 274-TFLM (8356)

Évolution des travaux - La construction des secteurs ***DORSALE, Lac Chapleau et Lac Désert réseau existant, Lac Chapleau nouveau réseau*** est *complètement terminée*. Les résidents de ces secteurs peuvent donc être branchés sur demande, dès le paiement des frais exigés et la pose du fil de service. Pour le secteur ***Lac Désert nouveau réseau***, il reste à compléter la pose des terminaux sur les chemins Doré, Rivard et Cadieux.

Pour le secteur ***Lac à la Truite*** (Incluant Chadrofer), l'installation des fils de service pour les clients ayant souscrit à notre offre finale se poursuit. Nous sommes toujours en attente des permis pour compléter la *construction du chemin de la Chapelle et à travers bois pour alimenter le chemin Chadrofer*. La pose des terminaux de branchement a débuté.

Les travaux de construction du secteur ***Lac Labelle*** débuteront au mois d'août et se poursuivront au fil de la réception des permis de construire. Les autres secteurs, ***Lac Équerre*** et ***Lac La Minerve*** suivront.

Demande de subvention – TFLM est toujours en attente de décisions gouvernementales pour la réalisation de *Travaux complémentaires au projet en cours*, comprenant 18 chemins non inclus au projet initial et l'accélération des branchements.

Modes de paiement – Le paiement par *cartes de débit ou de crédit* a été ajouté à nos modes de paiement pour faciliter les transactions.

Inscription à notre base de données - À date, plus de ***1150*** personnes de la municipalité de La Minerve et du secteur Lac Labelle se sont inscrites, démontrant un intérêt marqué pour nos services ***INTERNET HV***, ***Télévision HD*** et ***Téléphonie résidentielle***.

Claude Proulx, ing, Directeur général, Télé-Fibre La Minerve
dg@telefibrelaminerve.com

Session ÉTÉ 2020

ACTIVITÉS AQUATIQUES

Piscine municipale de Labelle

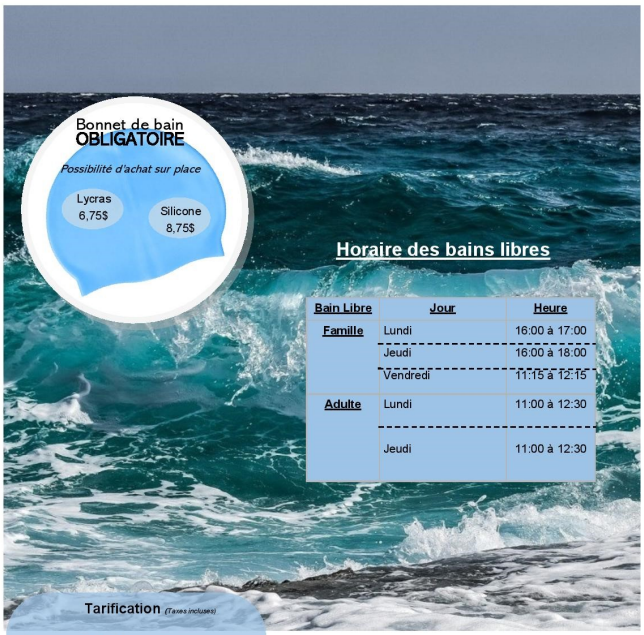

Horaire des bains libres

Bain Libre	Jour	Heure
Famille	Lundi	16:00 à 17:00
	Jeudi	16:00 à 18:00
	Vendredi	11:15 à 12:15
Adulte	Lundi	11:00 à 12:30
	Jeudi	11:00 à 12:30

Tarification *(Taxes incluses)*

Entrée individuelle	
Enfant *(15 ans et moins)*	2.50$
Adulte *(16 ans et plus)*	4.50$
Abonnement annuel	
Enfant *(15 ans et moins)*	84$
Adulte *(16 ans et plus)*	133.50$
Famille *(4 personnes)*	278.75$
Abonnement 15 bains	
Enfant *(15 ans et moins)*	27.75$
Adulte *(16 ans et plus)*	53.75$
Famille *(4 personnes)*	103.00$

Coordonnées

Adresse: 29, rue du Couvent, Labelle, J0T 1H0

Tél: 819-681-3371 poste 5014

piscinelabelle@vivaction.ca

Piscine Pierre L'Allier de Labelle

Site Internet: www.municipalite.labelle.qc.ca

NOUS EMBAUCHONS!! Envoie ton CV par courriel

Consultez notre site web pour vous informer sur les mesures COVID-19

ACTIVITÉS ÉTÉ 2020

9 AOÛT
9H À 10H 30 & 10H30 À MIDI

INITIATION AU SKATE PARC

COURSE À OBSTACLES ET DJ
DERNIÈRE ACTIVITÉ DE L'ÉTÉ!!!

19 AOÛT
18H30 À 20H30

TENNIS

Vous pouvez utiliser le terrain de tennis gratuitement. Vous n'avez qu'à vous présenter à l'hôtel de ville pour récupérer la clé des cadenas en échange d'un dépôt de 20 $.

Des clés sont aussi disponibles au bureau d'accueil

BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Lundi au dimanche de 9 h à 17 h

DÔME AOÛT 2020

Nouvelles plages horaires ainsi que des activités pour tous dont le pickleball.

Surveillez notre page Facebook ainsi que notre site web

Bibliothèque Lancia-Monette
Nathalie Robson, directrice
819-681-3371, poste 5021
www.mabibliotheque.ca/labelle

La bibliothèque a réouvert ses portes au public le 21 juillet!

Mesures prises pour se conformer aux directives de la Santé publique :

Un nombre restreint d'abonnés peut circuler en même temps dans la bibliothèque, il se peut que vous deviez attendre à l'extérieur;

Port du masque ou couvre-visage obligatoire pour les 12 ans et plus;

Désinfection des mains obligatoires à l'entrée et à la sortie;

Une distance de 2 mètres est requise en tout temps entre les abonnés et le personnel;

Déposer vos retours dans la chute à livres. Les livres resteront en quarantaine 24 h avant d'être retirés de vos dossiers et remis en circulation;

Le mobilier et les postes informatiques ne sont pas accessibles, mais le Wifi le demeure en tout temps à l'extérieur du bâtiment;

Vous pouvez toujours réserver vos livres d'avance et venir les récupérer durant nos heures d'ouverture;

Le service de prêt entre bibliothèques a repris le 13 juillet, si vous désirez un livre que nous ne possédons pas, nous pouvons en faire la demande.

Heures d'ouverture :

Mardi :	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi :	12 h 30 à 16 h 30
Jeudi :	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi :	10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi :	9 h à 12 h 30

Abonnement :
Résidents et contribuables : gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

Bonne lecture!

Fraîchement arrivés sur nos tablettes

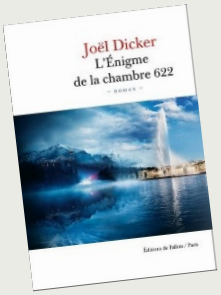

Auteur : Joël Dicker
Titre : L'Énigme de la chambre 622

Une nuit de décembre, un meurtre a lieu au Palace de Verbier, dans les Alpes suisses. L'enquête de police n'aboutira jamais. Des années plus tard, au début de l'été 2018, lorsqu'un écrivain se rend dans ce même hôtel pour y passer des vacances, il est loin d'imaginer qu'il va se retrouver plongé dans cette affaire. Que s'est-il passé dans la chambre 622 du Palace de Verbier? Avec la précision d'un maître horloger suisse, Joël Dicker nous emmène enfin au cœur de sa ville natale au fil de ce roman diabolique et époustouflant, sur fond de triangle amoureux, jeux de pouvoir, coups bas, trahisons et jalousies, dans une Suisse pas si tranquille que ça.

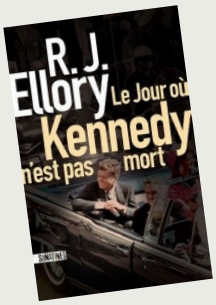

Auteur : R. J. Ellory
Titre : Le Jour où Kennedy n'est pas mort

Le 22 novembre 1963, le cortège de J.F. Kennedy traverse Dealey Plaza sans encombre. Dans cette histoire alternative, le président ne meurt pas. En revanche, peu après, Mitch Newman, un photo-journaliste, apprend le suicide de la mère de Jean, son ex-fiancée. Tentant de comprendre ce qui s'est passé, il découvre que cette dernière enquêtait sur la famille Kennedy.

Auteur: Camilla Läckberg
Titre: Femmes sans merci

Désormais mère au foyer, Ingrid maintient les apparences d'une union parfaite avec son époux infidèle. Birgitta, bientôt à la retraite, n'arrive pas à se libérer de son mari abusif. Viktoria, fée du logis, a découvert avec horreur la vraie nature de sa moitié. Ces trois femmes coincées dans des mariages toxiques concluent un pacte sur Internet pour tuer le mari de l'une des autres.

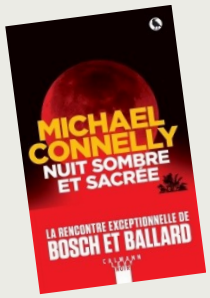

Auteur : Michael Connelly
Titre : Nuit sombre et sacrée

Harry Bosch-Renée Ballard : le face-à-face tant attendu! En revenant au commissariat d'Hollywood après une mission de son quart de nuit, l'inspectrice Renée Ballard tombe sur un inconnu en train de fouiller dans les meubles à dossiers. L'homme, elle l'apprend, est un certain Harry Bosch, un ancien des Homicides du LAPD qui a repris du service au commissariat de San Fernando, où il travaille sur une affaire qui le ronge depuis des années. D'abord sceptique, Ballard le chasse puis, intriguée, ouvre le dossier qu'il feuilletait… et décide de l'aider. La mort de Daisy Clayton, une fugueuse de quinze ans kidnappée, assassinée, puis jetée dans une benne à ordures, a, c'est vrai, de quoi susciter toute son empathie et sa colère. Retrouver l'individu qui a perpétré ce crime abominable devient vite la mission commune de deux inspecteurs aux caractères bien trempés et qui, peu commodes, ne s'en laissent pas conter par les ruses de l'un et de l'autre pour parvenir à leurs fins.

AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ÉVEIL À LA LECTURE, À L'ÉCRITURE ET AUX MATHÉMATIQUES

La Municipalité est heureuse d'annoncer que le Gouvernement du Québec a versé une aide financière à la bibliothèque dans le cadre du Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques.
Un montant de plus de 16 000 $ a été octroyé pour l'embauche d'une chargée de projet qui travaillera à la création des trousses comprenant jeux, casse-têtes et livres qui pourront être empruntés gratuitement à la bibliothèque, ainsi qu'à offrir une série d'animations, qui se dérouleront dans le respect des mesures sanitaires.
Ce projet, pour les 0 – 5 ans, vise à contribuer à l'acquisition, de façon ludique, des premières habiletés et connaissances liées à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques chez ces enfants, en vue de favoriser leur réussite éducative.
Surveillez nos prochaines publications pour plus de détails !

MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DE LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS.

Municipalité amie des aînés

En partenariat avec : Québec

Suite à l'adoption de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés en décembre 2011, le temps était venu de faire une mise à jour. Avec l'octroi d'une aide financière de 10 500 $ de la part du Gouvernement du Québec pour le volet « aînés », les rencontres du comités famille-aîné débuteront sous peu. Cette démarche permettra, entre autre, de renforcer le concept du « penser et agir en famille ».

La politique familiale et la démarche Municipalité amie des aînés est :

- L'expression d'une **volonté politique** d'agir en faveur des familles, incluant tous leurs membres allant des plus jeunes aux aînés ;
- Un **processus concerté** qui interpelle les acteurs du milieu ;
- Un **cadre de référence** et un plan d'action ;
- Un guide pour assurer la mise en œuvre et le suivi des actions adoptées par le conseil.

Avec la mise à jour de la politique familiale – Municipalité amie des aînés, le conseil démontre que les familles et les aînés sont toujours au cœur de leurs préoccupations.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancement du projet via nos publications.

Nathalie Robson, Directrice de la bibliothèque et chargée de projet PFM – MADA
819-681-3371, poste 5021

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CERCLE DE FERMIÈRES

Le cercle de Fermières de Labelle fait relâche pour cet été. Les ateliers de tricot, crochet, tissage, etc. reprendront cet automne.
Bienvenue à tous (tes)
Bonnes vacances à tous !!!
Revenez frais et dispos.

Francine Patry
Maison: 819-686-2667
Fax: 819-686-2985

labelle

Prenez note des numéros de téléphone suivants pour joindre le Service des travaux publics

Bureau: 819-681-3371, poste 5010
Urgence voirie: 819-429-9111
Toute autre urgence: 911

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

ASSOCIATION DES PROPIRÉTAIRES AU LAC LABELLE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Dimanche 30 août à 9h30
à la salle des loisirs

Bienvenue aux membres de l'association des Propriétaire s au lac Labelle.

FONDATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LE TREMPLIN

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Lundi 31 août 2020, à 19h,
à la salle du personnel

Bienvenue à toutes et à tous !

Paroisse Notre-Dame-De-La-Rouge

RÉOUVERTURE DE NOS ÉGLISES

HORAIRE DES MESSES

Rivière-Rouge :
Lundi-mardi-jeudi vendredi à 9h30
Dimanche à 11h00

Nominingue :
Dimanche à 11h00

Labelle :
En attente

La Minerve :
Dimanche à 9h30

Lac-Saguay :
Samedi à 16h00

NOUS VOUS ATTENDONS AVEC TOUTES LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES.

P005329-1

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Vive l'été!

À la Friperie Abeilles, nous avons sorti pour la belle saison nos vêtements, souliers, articles de sports, jouets, jeux, livres et casse-têtes pour toute la famille.

PRENEZ NOTE QU'IL Y AURA
UNE GRANDE VENTE
À 50 % DE RABAIS ET DES SACS À 5 $
DU 10 AU 14 AOÛT.

****

NOTEZ ÉGALEMENT QUE DURANT L'ÉTÉ, NOS LIVRES SONT SOLDÉS À **50 %** DU PRIX RÉGULIER.
NOUS AVONS **QUELQUES CENTAINES DE LIVRES** POUR VOUS.

LA FRIPERIE ET LA BOUTIQUE SECONDE VIE SERONT OUVERTES
TOUS LES SAMEDIS DE L'**ÉTÉ** DE **10 H À MIDI**.

LA FRIPERIE ABEILLES ET LA BOUTIQUE SECONDE VIE, C'EST POUR TOUT LE MONDE!
PROFITONS-EN.

127, rue du Collège, Labelle / 819-686-1878

COMITÉ DE LA GARE DE LABELLE

OFFRE D'EMPLOI

Préposé à l'accueil temps partiel
saison estivale 2020 au
Musée de la Gare de Labelle

Salaire selon les normes
Ça vous intéresse ? : CV / Résumé
À : cadumontier@gmail.com
Par la poste : Comité de la gare de Labelle,
178 rue du Dépôt, Labelle J0T 1H0.

Le musée ferroviaire est ouvert
tous les jours de 10h à 17h

Vous avez des valises qui ne voyagent plus, déposez-les au musée afin de rajeunir les valises du chariot .
Bienvenue

INFOLETTRE
AOÛT 2020

La Chambre de Commerce de Labelle est membre de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et a pour mission d'offrir des services aux commerçants et aux entreprises de Labelle, de promouvoir le potentiel économique du milieu et de travailler conjointement avec la Municipalité et autres organismes.

La Chambre de commerce est constituée en vertu de la partie II de la Loi fédérale des Chambres de commerce, chapitre 19, des statuts révisés du Canada 1927. Elle a été constituée le 15 juin 1963. Eh oui, déjà 57 ans!

MOT DU PRÉSIDENT (YVON CORMIER)

Dans le cadre de la sauvegarde de la gare de Labelle, il y a de cela 25 ans, monsieur Pierre Dumontier, actuel vice-président de la Chambre de Commerce de Labelle, a été honoré en page frontispice de l'édition du 1er juillet 2020 de l'Info du Nord.

Il s'en est fallu de peu que l'ancienne gare ne soit démolie et que l'on ne profite de cet attrait touristique majeur qu'est devenu le site si ce n'avait été de sa vision à long terme et de sa ténacité.

La Gare de Labelle constitue aujourd'hui un point stratégique pour le développement touristique de Labelle, plusieurs activités y gravitant : VTT, motoneige, vélo… D'ailleurs, différents sentiers y convergent.

Pour tout cela, nous devons à monsieur Dumontier une immense reconnaissance pour avoir cru en son projet et, surtout, pour l'avoir, malgré les embûches, tenu à bout de bras avec quelques supporters et mené à terme de nombreuses années plus tard.

En plus de s'enorgueillir d'avoir une des plus belles gares des Laurentides, Labelle peut être fière de compter en ses rangs un citoyen aussi visionnaire et rassembleur!

Au nom de la population de Labelle et de la région,

Félicitations et un grand merci à monsieur Dumontier pour son exploit!

INTERNET HAUTE VITESSE ET COUVERTURE CELLULAIRE

Dans le dossier de l'internet haute vitesse et de la couverture cellulaire, madame Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides-Labelle, avec l'appui de citoyens de la circonscription, soutient une pétition officielle qui est en ligne depuis peu à la Chambre des Communes.

Nous vous invitons donc à la signer et à la diffuser dans vos milieux respectifs afin de pouvoir recueillir le plus grand nombre de signatures possible. Vous n'avez qu'à cliquer sur le lien ci-bas pour vous rendre sur le site de la signature (édition électronique de l'Info municipale). Vous recevrez alors un courriel pour confirmer votre signature.

https://petitions.noscommunes.ca/fr/Petition/Details?Petition=e-2687

Au nom de certains de nos membres et concitoyens non encore desservis par ces services,

Merci de votre soutien!

Bon été!

N'hésitez pas à communiquer avec Louise Vandal, coordonnatrice, au 438 871-3384

Courriel : info@cclabelle.com www.cclabelle.com

DES NOUVELLES DE LA MDJ

Fermeture de la Mdj – Août 2020

Exceptionnellement cette année, la Mdj sera fermée tout le mois d'août. L'équipe d'animation en profitera pour refaire le plein d'énergie pour être prête à vous acceuillir dès le 1er septembre avec toutes les mesures d'hygiène exigées par la Santé publique.

Des groupes de discussion Messenger d'urgence ont été créés avec chaque membre jeunes de la Mdj et une intervenante prendra les messages en cas d'urgence pendant le mois d'août.

Le Projet Coop demeure en fonction

Malgré la fermeture de la Mdj, le projet coop – jeunes au travail demeure en fonction. C'est notre animatrice-intervenante Laurie Plourde qui s'en chargera. Vous pouvez donc continuer à nous appeler (819-686-3434) ou à nous écrire : (projetcoopmdjlabelle@gmail.com) si vous avez besoin de nos jeunes pour vos travaux.

Renouvellement d'inscription 2020-2021 – gratuit pour tous !

Avec tout ce que nous a fait vivre la COVID-19, il nous fait plaisir de vous informer que les renouvellements d'inscription et les nouvelles inscriptions pour l'année 2020-2021 seront gratuites !

Vous pouvez vous procurer le formulaire d'inscription sur notre site Internet : www.mdjlabelle.com

Pour plus d'informations :

Janick Nantel, Directrice, 819-686-3434

mdjlabelle@hotmail.com

CRÉDITS PHOTOS : **ALLEN MCEACHERN** - *PHOTOGRAPHE COMMERCIAL*

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Jour	Heure	Activités	Organisme	Lieu
Août	**9-16-23 & 30**	**9h à 13h**	Marché de la Gare	Municipalité de Labelle Chambre de commerce	180, rue du Dépôt
Août	**10 au 14 août**		Super vente	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
Août	**12**		Date de tombée Info municipale	Municipalité de Labelle	
Août	**17**	**20h**	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Août	**31**	**19h**	Assemblée générale annuelle	Fondation de l'école Le Tremplin	École Le Tremplin
Septembre	**02**		Parution Info municipale	Municipalité de Labelle	

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Tél. : **819 681-3371** • Téléc. : **819 686-3820**
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2020, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.